

GEPP 5ème séance : la Direction bouge enfin

Après plusieurs séquences où la Direction Générale a été obnubilée par son objectif d'efficience (avec un plan de redéploiement d'agents en fonction support vers le réseau principalement), cette séquence a enfin permis d'aborder des thématiques plus classiques d'une négociation GEPP.

1

Cartographier des compétences

En premier lieu de ces thématiques, la cartographie des compétences, qui est un outil incontournable dans le cadre d'une telle négociation. Sur ce sujet, la Direction admet avoir besoin de l'accompagnement par les services de l'OPCO, comme **FO** le préconisait.

Si France Travail dispose déjà d'un référentiel des métiers, elle ne dispose pas encore d'une telle cartographie et sa mise en œuvre nécessitera probablement 18 mois de travaux.

Afin de fluidifier les carrières et permettre de vrais parcours professionnels, **FO** a particulièrement insisté sur la notion de « compétences transférables » au travers « d'aires de mobilité professionnelle ». Cette méthode semble être adoptée par la Direction.

Développer l'attractivité pour recruter durablement

Pour l'instant cette partie ne fait qu'évoquer des banalités sur les sujets de l'inclusion, de l'attractivité de France Travail ou encore l'intégration des nouveaux entrants. France Travail rappelle sa volonté concernant l'alternance en prônant l'augmentation du nombre de bénéficiaires et en élargissant vers d'autres métiers du conseil.

Pour **FO** cette partie de l'accord vient percuter des thématiques déjà présentes dans l'accord formation.

Accompagner l'évolution des agents tout au long de leur carrière

C'est le cœur de l'accord.

Tout en précisant en préambule que tous les agents peuvent être concernés, on ressent bien que la Direction a des priorités en termes de publics, et en particulier les agents réalisant des métiers « sensibles », c'est-à-dire des métiers ayant vocation à disparaître.

Pour **FO** cette vision est trop restrictive et la Direction accepte d'élargir sa vision même si elle précise qu'elle ne sera pas en mesure d'accompagner tous les agents et n'est pas en mesure d'offrir à tous des parcours variés en dehors des activités de conseil.

La Direction souhaite doter l'établissement d'un service interne d'orientation, qui serait principalement axé outil (auto-documentation). Pour **FO**, il faudra aussi un service « humain » derrière cette orientation et pas seulement des revues mises à disposition. La Direction l'admet même si cela sera peut-être à prioriser sur les parcours les plus pointus.

Également la Direction propose des immersions professionnelles en externe à France Travail, comme cela peut exister globalement dans la Fonction Publique. La Durée de 5 jours proposée par la Direction est portée à 10 jours sur proposition de **FO**.

Rejoignez-nous !



Adhérez

Concernant la transmission intergénérationnelle, **FO** tient à faire la distinction entre un tutorat et une forme plus poussée qui a pour but pour un agent partant à la retraite de former son « successeur ».

Concernant les CDD, **FO** propose de mettre un écrit un engagement pour tous les collègues en CDD entre 6 et 12 mois :

- Pour les accompagner vers le marché du travail si des solutions internes ne sont pas trouvées (titularisation, communication du profil vers le RPE...)
- Pour harmoniser les pratiques entre établissements sur le parcours visant la titularisation (entretien RH).

La DG admet que des bonnes pratiques existent dans certains établissements pour accompagner les CDD qui ne peuvent pas être titularisés, il est l'heure d'écrire des formes « d'harmonisation » entre établissements comme **FO** le demande.

Enfin, comme le parcours de l'agent peut sous-entendre la recherche des compétences en externe, **FO** propose le financement de formations ciblées et diplômantes par France travail pour les agents au travers de cursus universitaires par exemple.

La Direction précise en effet son intérêt pour cette proposition.

Prochaine séance : le 23 octobre 2025

Rejoignez-nous !



Adhérez

La délégation **FO** : Ghislain BONNICHON, Sonia DERGHBOUDJ, Gérald LESTOQUOY

<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr